



Communiqué du 8 mai 2020

Bonjour tout le monde,

Comme je vous l'écrivais, la semaine dernière, les journées se suivent et les directives changent au gré du vent (et de la précipitation du retour vers une vie dite « normale »...). Il devient alors difficile pour nous de vous transmettre de l'information qui sera aussi pertinente demain qu'elle l'était hier. Le présent communiqué a souvent changé de titre, étant donné que chaque jour, j'en repoussais la parution afin d'être le plus possible sur la « nouvelle ».

Parmi les derniers exemples de changements qui sont tout frais, il y a l'âge pour l'exemption d'un retour au travail qui est ainsi passé de 60 à 70 ans (annoncé mercredi) et le report d'une semaine de la réouverture des établissements scolaires dans le Grand Montréal qui sera le 25 mai au lieu du 19 (annoncé hier). Et ça, ça ne sont que quelques changements parmi tant d'autres qui font que l'on ne sait souvent plus où donner de la tête...

Au tout début du confinement (et lors de l'annonce de l'ouverture des services de garde ouverts en urgence pour les enfants du personnel des services essentiels), nous avons déjà eu un avant-goût d'une gestion de crise en mode réaction (du genre « essais & erreurs »). Le gouvernement Legault, sous les traits d'une ministre de la Santé rapide sur la gâchette, y allait alors de décrets et d'arrêtés qui lui permettaient de colmater les brèches de son paquebot de la santé mis à mal par des années d'austérité libérale. Nous avons alors appris à la dure qu'un gouvernement législateur en temps de crise, ça peut facilement imposer ses solutions.

Au cours des dernières semaines, nous avons dû avoir une flexibilité cognitive de haut niveau afin de jongler avec l'ensemble des règles de convention collective, de lettres d'entente, de conditions particulières, de décrets, d'arrêtés, de données en provenance de MÉES, du MSSS, de la CNESST, le l'INSPQ et autres DSP ainsi que du Secteur scolaire, de la FEESP-CSN et de la CSN. De ce qui vient d'être énuméré, seuls les trois premiers items qui constituent nos contrats de travail sont demeurés immuables, mais tout de même potentiellement modifiables par les édits gouvernementaux.

Avec l'annonce d'une réouverture des établissements et du retour du personnel dans les milieux, nous avons maintenu ouvert le canal de communication avec les représentants de l'employeur afin de dénouer rapidement les impasses et de proposer des solutions aux problématiques

rencontrées. Le problème majeur a par contre rapidement été identifié : l'absence d'une ligne directrice commune en vue d'un éventuel retour des enfants dans les écoles primaires (et secondaires lorsque celles du primaire auront atteint leurs limites de capacité) pour l'ensemble des établissements. Nous nous serions attendus à ce que le MÉES soit proactif et émette une série de consignes générales que les équipes-écoles auraient pu adapter à leurs milieux par du « fine tuning », mais ce ne fut pas le cas.

Depuis le début de la crise, le deuxième ministère en importance de l'État québécois aura été complètement occulté par celui de la Santé et de sa ministre proactive. Notre ministre à nous a fait de la figuration lors de la plupart de ses apparitions et n'a pas démontré le leadership auquel nous nous étions attendus de la part d'une personne issue du milieu de l'éducation (pour ceux et celles qui l'ignoraient, M. Roberge a été enseignant au primaire dans une école de la CS des Patriotes pendant une quinzaine d'années). Les documents « *Questions & réponses* » que nous recevions du MÉES étaient d'ailleurs souvent teintés des décrets et arrêtés annoncés par la ministre de la Santé. Nous attendons d'ailleurs toujours une prime pour le personnel qui a œuvré dans les services de garde d'urgence...

Lorsque nous avons tenté d'y trouver une ligne directrice commune lors de l'annonce du déconfinement, nous nous sommes continuellement butés à des réponses du style « *Il revient à chaque milieu scolaire de déterminer les modalités à mettre en place et d'organiser les services en fonction de sa réalité et des besoins de ses élèves.* ». Ou encore, à des « *L'équipe-école sera responsable de mettre en application les recommandations émises par la Santé publique à cet effet.* »

C'est ça de la décentralisation ? De la subsidiarité ? On balance les problématiques dans les milieux et on se croise les doigts pour que ça se passe bien ?

Le report d'une semaine d'une réouverture des écoles dans le Grand Montréal doit nous permettre d'une part de finaliser les procédures qui seront de mises dans chacun des milieux et d'autre part que la situation sanitaire dans la grande région métropolitaine soit stabilisée et permette ce déconfinement scolaire. Nos représentants du Secteur scolaire et de la FEESP-CSN continuent de faire des représentations auprès du MÉES afin que le personnel de soutien scolaire soit en sécurité lorsque la réouverture sera officielle. De notre côté, nous continuons, tant du côté de l'EMSB que de la CSDM, de discuter avec les représentants de l'employeur afin que les problématiques soulevées par nos membres soient corrigées.

Nous avons mis beaucoup d'informations sur notre site internet dans la section COVID-19. C'est d'ailleurs à cet endroit que vous pourrez trouver le dernier Q&R du MÉES daté du 6 mai, ainsi que des documents en provenance de la CNESST, du Secteur scolaire et de la CSDM. Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page Facebook APPA-CSN sur laquelle nous publions entre autres beaucoup d'articles touchant la pandémie et la négociation de nos conventions collectives.

En terminant, je souhaite encore une fois remercier chaleureusement l'ensemble du personnel de soutien que nous représentons qui a répondu « Présent » au cours des semaines de confinement, que ce soit dans les services de garde d'urgence, dans les services et bureaux centraux ainsi que dans les établissements (en présence ou en télétravail). Et chapeau bien bas pour ceux et celles qui sont allés prêter main-forte au réseau de la santé dans le plus fort de la crise.

Je ne peux non plus passer sous silence le travail qui a été réalisé par mon équipe depuis le jour 1 de la fermeture des établissements. Vos représentants ont tenu le fort, même à distance, chacun chez soi.

Linda Tavolaro, Paul Robichaud et Kim Watson se sont réparti les tâches afin de répondre aux questions des membres de l'EMSB par le biais de courriels, d'appels et de parutions COVID-19.

Pour les membres de la CSDM, les premiers contacts étaient souvent réalisés auprès de Élyse Favreault et de Richard Ledoux, nos deux N1, qui ont su apaiser les craintes de plusieurs d'entre vous. Pour tout ce qui touchait les services de garde, Rachel Demers et Jean De Grandpré ont rapidement établi des liens avec le personnel de ce secteur afin d'être en mesure de répondre aux besoins de ces milieux. Pour les deux autres grands secteurs, les VP concernées ont aussi eu leurs parts de travail en étant en contact plusieurs fois par jour avec leurs membres : Chantal Gignac pour le secteur général et Claudine Léveillé pour celui de l'adaptation scolaire. Les dossiers touchant la CNESST, tant en prévention qu'en défense, relevaient une fois de plus de Richard Gagnon, tandis que ceux reliés à l'assurance-salaire et aux maladies étaient relayés à Patrick Bertrand. De son côté, Marlène Tourville s'est assurée tout au long des semaines de fermeture de passer à nos locaux pour y effectuer les tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement du syndicat, en plus de mettre par écrits nos échanges lors de nos nombreuses téléconférences.

Je tiens aussi à remercier notre conseiller syndical, Jean-Philippe Dionne, qui a su calmer le jeu lorsque la situation semblait se corser. C'est le cas de le dire, il a été très souvent de bon conseil ! Et merci aussi aux comités exécutifs du Secteur scolaire et de la FEESP-CSN qui nous ont soutenus tout au long des dernières semaines. C'est dans de telles situations que les coudes se resserrent et que la solidarité prend tout son sens.

D'ailleurs, l'un d'entre vous à qui j'avais écrit sur sa page Facebook hier m'a répondu ce qui suit : *« Malgré tout Michel il faut que nous sortions plus forts et plus solidaires. »*

Que dire de plus ?

Solidairement,

**Michel Picard**

Président de l'APPA CSDM-EMSB

Au nom des membres du comité exécutif et des personnes en appui